Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 78 (1927)

Heft: 8

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait des comptes 1926/27 et des budgets pour 1927/28 de la Société forestière suisse.

		A. Société forestière.	
Budget 1926/27 Fr.	Comptes 1926/27 Fr.	1. Recettes.	Budget 1927/28 Fr.
4.200, —	4.340, —	1. Cotisations des sociétaires (y compris les nouveaux)	4.200, —
		2. Subventions:	
	6.000, — 200, —	a) de la Confédérationb) de la Société vaudoise de	6.000, —
6.500, —	300, —	sylviculture	* 200, — * 300, —
	200, —	d) de l'Ecole polytechnique, à Zurich	** 200,
		3. Journaux:	
		Abonnements	
	5.997, 19	à la "Zeitschrift"	6.000, —
Annual Control of the	3.007, 75	au "Journal forestier"	2.800, —
	845,03	Insertions	700, —
1.200, —	850, —	Participation de la Station de recherches forestière et de la Station centrale de météoro-	
		logie, à Zurich	1.000, —
50, -	66, 15	Divers	100,
200, —	273,90	4. Intérêts du compte de chèques et du compte-courant	250, —
		5. Divers:	
200. —	287, 50	Provision sur assurances	200, —
	31, 20	Divers	50, —
21.100, —		Total des recettes	$\overline{22.000},$
		II. Dépenses.	
300, —	408, 30	1. Administration et imprimés .	300, —
1.300, —	1.313, 80	2. Comité permanent et commissions	1.300, —
1.600, —	1.722, 10	A reporter	1.600, —

^{*} Pour la publication du Journal forestier suisse. ** Pour échange de journaux.

Budget 1926/27 Fr.	$\begin{array}{c} \text{Comptes} \\ 1926/27 \\ \text{Fr.} \end{array}$		Budget 1927/28 Fr.
1.600, —	1.722, 10	Report	1.600, -
		3. Coût des périodiques:	*5
11.500,	11.630, 49	a) Edition allemande	11.500, —
	7.783, 22	b) Edition française	8.000,
700, -	341, -	c) Frais communs , d) Suppléments	500,
300, —		/ **	
£1	—, —	4 Travaux mis au concours	500, —
1	$\frac{232,75}{2}$	5. Divers et imprévu	500, —
22.700, —	21.709, 56	Total des dépenses	22.600, -
	689, 16	Excédent des recettes	
600,		Excédent des dépenses	600, —
		711 D.1	
0:44:	- der :-:11-4	III. Bilan.	
		1926	$7.456, 45 \\ 689, 16$
DACCUCITO UN	05 10000005 (Situation au 1er juillet 1927	$\frac{605, 10}{8.145, 61}$
		Situation at 1 Junier 1921	0.143, 01
	70	compte-courant à la Banque cantonale	
-		compte de chèques $Va/1079$ Soleure).
8.14	$\frac{5,61 \text{ fr.}}{2}$ tota	al, comme ci-dessus.	
В.	Compte de	la publication "La Suisse forestière	·.
w ²		I. Recettes.	
		1 ^{re} édition:	
50, —	36, 40	Vente en librairie de l'édition	
		française	_, _
10.0		2e édition:	**************************************
		a) édition allemande:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
400, —	385,	Vente en librairie	300, —
400,	342, 65	Vente par la Société fores-	,
		tière	300, —
* **		b) édition française:	
-, -	80, 30	Vente en librairie	200, —
4.700, -		Vanta narla Sociátá forostiàra	1.00
150,		Vente par la Société forestière	400, -
	4.581, 15 $284,$	c) Intérêts	400, — 200, —

$egin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Budget 1927/28 Fr.
1. Frais d'impression, de reliure, de rédaction, etc.:	as.
300, - $-, -$ a) édition allemande $8.000, 6.766, 50$ b) édition française	50, — 50, —
2. Administration et imprimés: 400, — 761, 65 Vente par la Société forestière	300, —
8.700, — 7.528, 15 Total des dépenses	400, —
3.000, — 1.818, 65 Excédent des dépenses	
—,— —,— Excédent des recettes	1.000, —
Solde au 1 ^{er} juillet 1926	8.171, —
Excédent des dépenses de l'exercice 1926/27	
Solde au 1er juillet 1927	6.352, 35
Dont: 5.732, — fr. en dépôt à la Banque cantonale de Sole de caisse d'épargne N° 167164) 620, 35 " au compte de chèques Va/1079, Soleur	
6.352, 35 fr. total, comme ci-dessus.	
C. Suppléments.	
Nº 1. "Der Plenterwald", par R. Balsiger.	
$I.\ Recettes.$	
	200, — 10, —
$I.\ \textit{Recettes}.$ 800, — 294, — Vente du supplément	
I. Recettes. 800, — 294, — Vente du supplément 5, — 1, 85 Intérêts 805, — 295, 85 Total des recettes	10,
I. Recettes. 800, — 294, — Vente du supplément	10,
I. Recettes. 800, — 294, — Vente du supplément 5, — 1, 85 Intérêts 805, — 295, 85 Total des recettes	10, — 210, —
I. Recettes. 800, — 294, — Vente du supplément 5, — 1, 85 Intérêts 805, — 295, 85 Total des recettes II. Dépenses. 55, — —, — Frais d'impression, d'illustration,	10, — 210, —
I. Recettes. 800, — 294, — Vente du supplément	10, — 210, —
$I. \ Recettes.$ $800, 5, 1, 85$ $1 = 1$ $1 = 1$ $1 = 1$ $294, 1 = 1$ $1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 1 = 1$ $294, 2$	10, — 210, — 10, — 10, —
I. Recettes.	$ \begin{array}{r} 10, - \\ \hline 210, - \\ \hline 10, - \\ \hline 200, - \\ \hline 65, 20 \end{array} $
I. Recettes. 800, — 294, — Vente du supplément	10, — 210, — 10, — 10, — 200, —

D. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

	(Fonds Morsier)	
Budget Comptes	(Budget
1926/26 $1926/27$	T D	1927/28
Fr. Fr.	I. Recettes.	Fr.
600, - $644, -$]	Intérêts des capitaux et du compte-	
	courant	600, -
	II. Dépenses.	
600, — 305, 50	Pour subsides	600, —
	Excédent des recettes	
	III. Bilan.	
Solde au 1er juillet 1926		12.436, 65
Excédent des recettes de	l'exercice 1926/27	338, 50
x + 1	Solde au 1 ^{er} juillet 1927	12.775, 15
Dont: 11.500, — fr. en t	itres déposés à la Banque cantonale	e de Soleure.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	a Banque cantonale de Soleure (
	se d'épargne Nº 167165)	
12.775, 15 fr. tota	al, comme ci-dessus.	
Soleure, juillet 192	7.	

Pour la Société forestière suisse:

Le caissier: Furrer, inspecteur forestier cantonal.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 29 juin 1927, à Neuchâtel.

- 1º On discute le programme de la prochaine réunion annuelle présenté par M. H. Biolley, inspecteur forestier cantonal. Assistent à cette discussion: tous les autres forestiers cantonaux et un représentant de la ville de Neuchâtel.
 - 2º Sont admis comme nouveaux sociétaires:
 - MM. Arnold Spychiger, conseiller national, à Langenthal; Auguste Spychiger, fabricant, à Nidau; W. Kümmerly, stagiaire forestier, à Thoune.

Nous avons à déplorer le décès, survenu le 21 mai, de M. A. Pillou, membre de la commission forestière de la bourgeoisie de Bienne.

- 3º Les comptes du dernier exercice bouclent en se rapprochant beaucoup des prévisions du budget.
- 4º La vente de notre publication "Der Plenterwald", par M. R. Balsiger, a lieu de façon peu satisfaisante. Aussi est-il décidé d'adresser

une circulaire pour engager les communes propriétaires de forêts à l'acheter.

- 5° L'inspection fédérale des forêts a pris les mesures nécessaires pour l'organisation d'une série de conférences forestières en mars 1928.
- 6º Projet de livre forestier destiné à la jeunesse. La commission spéciale continue son travail. Les collaborateurs rassemblent leurs matériaux; plusieurs ont présenté déjà des projets définitifs pour quelques chapitres.
- 7º Il paraît désirable d'utiliser comme moyen de propagande le tableau exposé en 1925, à Berne, concernant les lieux de réunion de la Société forestière suisse et les principaux sujets traités. Il est décidé de publier cette récapitulation sous forme de brochure et aussi dans l'organe de la Société.
 - 8º Travaux mis au concours. Le comité a reçu deux travaux.
- 9° Le comité enregistre avec plaisir le fait qu'il a été possible de mener à bonne fin l'achat d'une forêt pour les exercices pratiques des étudiants de notre Ecole forestière. La Confédération a acheté, pour le prix de fr. 550.000 une forêt corporative à Albisrieden, près de Zurich.

Programme du congrès de la Société forestière suisse à Neuchâtel, du 28 au 31 août 1927.

28 août.

- Dès 10 h. Réception à la gare (hôtel des Alpes); vente des cartes de fête et des insignes, assignation des logements (hôtels).
- 16 h. ¹/₂ Assemblée générale dans la salle du Grand Conseil; première partie: séance administrative.

Ordre du jour:

- 1º Rapport présidentiel.
- 2º Compte-rendu financier de l'exercice 1926/27; rapport des censeurs.
- 3º Budget de l'exercice 1927/28.
- 4º Rapport du comité sur les travaux de concours présentés.
- 5° Office forestier central. Communication sur la situation du marché des bois (M. B. Bavier, Oberförster).
- 6° Publication d'un livre de propagande forestière destiné à la jeunesse.
- 7º Divers et imprévu.

Souper dans les hôtels.

21 h. Rencontre familière sur la terrasse de l'hôtel Terminus; concert.

29 août.

7 h. Assemblée générale dans la salle du Grand Conseil; deuxième partie: travaux scientifiques.

Ordre du jour:

- 1º Ouverture par le président du comité local.
- 2º Travaux scientifiques:
 - a) dissertation de M. H. Biolley, inspecteur cantonal; sujet: les bases théoriques de la Méthode du Contrôle;
 - b) démonstration de M. E. Favre, inspecteur du VIIIe arrondissement; application à la forêt de Couvet; résultats;
 - c) contribution à la critique de la Méthode du Contrôle, par M. le professeur D^r Knuchel.
- 3º Réception de nouveaux membres.
- 4º Choix du lieu du congrès de 1928, nomination du président et du vice-président du comité local.
- 5º Divers et imprévu.
- N. B. Une courte suspension de séance aura lieu à 9 h.; les participants pourront examiner une partie des objets préparés par le Service forestier pour l'exposition cantonale d'agriculture et de sylviculture.
- 12 h. 30 Banquet à la Rotonde.
- 15 h. Départ en trams spéciaux pour Corcelles; visite des forêts cantonales de Dame Othenette et du Chanet de Colombier.
- 18 h. Retour en ville; souper dans les hôtels.
- 19 h. 30 Promenade sur le lac; concert.
- 21 h. Soirée familière à la Rotonde.

30 août.

- 7 h. Départ en autocars pour Couvet.
- 8—11 h. Visite d'une partie de la forêt communale de Couvet; application de la Méthode du Contrôle depuis 1890.
- 12 h. Dîner à la halle de gymnastique.
- 13 h. 30 Départ en autocars pour la forêt des Cornées-Verrières; les difficultés de la régénération et du traitement dans le Haut-Jura.
- 14 h. 15-16 h. 15 Visite des divisions 1, 2 et 3 de cette forêt.
- 16 h. 30 Collation au Cernil, offerte par les communes des arrondissements VII et VIII.
- 17 h. 30 Départ; retour à Neuchâtel en autocars par la Brévine, les Maix, le Locle, La Chaux-de-Fonds, la Vue des Alpes.
- 19 h. 30 Arrivée à Neuchâtel. Clôture du congrès.

31 août (excursion supplémentaire).

- 7 h. Départ en autocars pour la forêt des Joux, propriété de la ville de Neuchâtel, sous la conduite de MM. les inspecteurs Lozeron (VIe arrond.) et de Choudens (Ve arrond.). Prix 4,50 fr.
- 8-11 h. Visite de cette forêt.
- 11 h. Retour en autocars.
- 12 h. Arrivée à Neuchâtel. Dislocation.

Les congressistes pourront partir le 30 au soir par les express de 22 05 h. direction Lausanne et de 20 15 h. direction Olten-Zurich et par l'omnibus de 20 19 h. direction Berne et Fribourg.

Le 31 août, le retour à Neuchâtel se fera assez tôt pour que l'express de 13 08 h. direction Olten puisse être atteint. Il y a des trains, plus tardifs seulement, pour les autres directions.

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. Course d'été de la Société vaudoise de sylviculture. Ce sont les forestiers et les amis de la forêt de l'arrondissement de Vevey qui, cette année, ont accueilli dans leurs bois les membres de la Société vaudoise de sylviculture. Le vendredi 3 juin, 70 sociétaires environ se réunissent à Oron. La course débute par la visite de la forêt de l'Erberey, propriété de l'Institution des Incurables, sous la conduite de M. Golay, inspecteur de l'arrondissement.

Ce boisé, d'une superficie de 105 ha, est formé surtout de peuplements purs d'épicéa; un heureux mélange de sapin et de hêtre vient en rompre la monotonie dans les jeunes générations. La hauteur des arbres, la vigueur et l'abondance du rajeunissement naturel disent d'emblée la grande fertilité du sol. Les vieux peuplements d'épicéa sont fortement atteints de pourriture rouge, dernier tribut que paie la forêt au parcours du bétail.

Après une courte visite de la pépinière, dont l'importance diminue grâce aux opérations culturales qui favorisent le rajeunissement naturel, les promeneurs font honneur à une collation offerte par l'Etat de Vaud. M. Bornand, inspecteur forestier à Payerne, préside dans le même cadre forestier une courte séance administrative. Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est approuvé; de nouveaux membres sont admis dans la Société; le président donne connaissance d'un don de 1000 francs fait à la Société par le Fonds Bourgeois.

M. Golay et M. Muret, inspecteur cantonal des forêts, donnent ensuite quelques renseignements sur l'aménagement et l'histoire de l'Erberey. Dès 1557, la forêt de l'Erberey est propriété de l'Etat de Berne; elle était alors constituée par des feuillus et principalement par le chêne. Sous la domination bernoise, elle est administrée par les gens du bailli d'Oron, qui y possède un important droit d'affouage. Durant cette période, l'Erberey est mise au pillage par les usagers, à tel point que les broussailles envahissent les coupes sur de grandes étendues. Plusieurs communes voisines y possédaient en outre un droit de parcours. Un ancien document fournit d'intéressants détails sur l'exercice des droits d'affouage et les salaires des forestiers, dont la principale tâche était la répression des délits.